

PARTAGE  
D'EXPERIENCES

Ils témoignent



Seule

Témoignage du 04/12/2019

## Pathologie

Myosite

Diagnostic : 2016

## Handicaps

- Déficit moteur
- Myalgies

## Projet

Achat d'une  
maison individuelle seule

## Banque/Assurance

Courtier

## Résultat

Assurance avec garantie  
décès et surprime  
de 50%

En 2012, j'avais pour projet d'acquérir un bien immobilier (maison individuelle), achat seule avec un apport de 10% et un emploi de cadre supérieure en CDI.

Atteinte d'une LGMD (limb girdle muscular dystrophy) (myopathie des ceintures, qui en 2016 s'est avérée être en fait une myosite), j'ai rencontré plusieurs difficultés.

J'ai fait appel à un courtier. Avec son aide, nous sommes parvenus à trouver une assurance qui a accepté mon dossier mais uniquement avec la garantie décès et majoré de 50% (certaines assurances allant jusque 300%) et une banque qui accepta ces conditions.

Ce fut laborieux, cela a pris 6 mois, avec des vendeurs qui commençaient à perdre patience. Mais j'ai pu obtenir ma maison !